

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com
Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: contact.chammes@ste-suzanne.com

Juillet 2020 n° 55

Ce journal a été imprimé par nos soins le 02 juillet

Election du bureau



La nouvelle équipe municipale

Debout de gauche à droite : Parizeau E, Bariller A, Boucly L, Feletou-Guèrot C, Breux M, Le Roy G, Périchet N, Joyeau I, Barrier J, Mézière T, Échivard L, Rouberol Jenlis A, Renard M, Mésange C.

Assis de gauche à droite: Guerveno P, Houllière V, Vannier D, Galvane M, Davoust A, Échivard D, Lefeuvre P.

La commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes (Mayenne) a pour maire Michel Galvane. Il succède à Jean-Pierre Morteveille qui était à cette fonction depuis 2008. Ses trois adjoints sont Daniel Vannier, Aline Davoust, Philippe Lefeuvre.

Samedi 23 mai 2020, avec 19 voix sur 19 conseillers municipaux ayant participé au vote, Michel Galvane, 60 ans a été élu maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Il succède ainsi à Jean-Pierre Morteveille.



Directeur de la culture, du tourisme et des sports au conseil départemental de la Sarthe, Michel Galvane n'a jamais exercé jusqu'à ce jour de fonction électorale. Les trois postes d'adjoints sont attribués à Daniel Vannier, 1^{er} adjoint, Aline Davoust et Philippe Lefeuvre respectivement 2^e et 3^e adjoint.

Les attributions de chacun et les commissions ont été définies lors de la réunion du 29 mai dernier.

Michel Galvane et Laurette Boucly siégeront à la communauté de communes des Coëvrons(3C).

Vincent Houllière a été élu maire délégué de Sainte-Suzanne et Didier Échivard de Chammes. « **Je remercie pour son travail l'équipe sortante dont la moitié se retrouve dans ce nouveau conseil. Dans ce contexte particulier dû au Covid-19, je mesure la responsabilité qui sera la nôtre. Nous aurons l'obligation d'œuvrer ensemble devant l'incertitude de l'avenir** »,



Le 15 mars 2020, une nouvelle équipe municipale était élue dans un contexte de crise sanitaire sans précédent qui nous a profondément marqués, avec une période de confinement qui a coupé tout lien social, interrompu l'activité commerciale et associative au sein de notre commune.

Durant cette période, l'ancienne équipe municipale dirigée par Jean Pierre Morteveille et la nouvelle équipe composée pour moitié de conseillers municipaux sortants ont travaillé de concert pour assurer la gestion des affaires communales et préparer l'installation du nouveau conseil municipal.

Lors de ces trois mois de confinement l'esprit de solidarité entre suzannais et camélésiens, pour ne laisser personne en situation d'isolement et de détresse, a pleinement joué avec de nombreuses initiatives d'entraide envers nos personnes âgées pour faire leurs courses, proposer un portage de repas, soutenir le personnel soignant, ou tout simplement prendre des nouvelles. Cette situation exceptionnelle a mis en exergue l'importance pour notre commune de bénéficier de la présence de professionnels de santé, d'artisans et de commerces de proximité indispensables à notre vie quotidienne.

Nos commerçants ont répondu présents et se sont mobilisés pour maintenir leur activité malgré les contraintes sanitaires imposées, le marché du samedi matin en a même retrouvé un regain d'activité. Pour autant la fermeture de la supérette Viveco et sa réouverture récente doivent nous rappeler que nos commerces de proximité sont fragiles et ne peuvent exister que si nous les fréquentons régulièrement et pas seulement en période de crise.

Il faut également remercier tout le personnel municipal qui a assuré la continuité du service public en restant en poste et en assurant l'intégralité de ses missions au service des habitants de notre commune.

Durant ces quatre dernières semaines nous avons procédé à l'élection du Maire, des Maires délégués et des adjoints, installer les différentes commissions qui contribueront à l'animation de la vie communale et voté le budget 2020. Nous allons pouvoir commencer ce début de mandat interrompu par la crise sanitaire et mettre en œuvre le projet présenté avant les élections.

Nous allons reprendre dans les prochaines semaines les rencontres avec l'ensemble des suzannais et camélésiens (cité, rivière lotissement, village de Chammes), des artisans et commerçants, des professionnels de santé, des associations, afin de présenter la mise en œuvre du programme municipal pour les six ans à venir.

Des permanences pour rencontrer le Maire vont également être mises en place le samedi matin. Les prises de rendez-vous s'effectueront auprès de la Mairie. Dans l'attente de vous rencontrer, sincèrement votre

Michel Galvane
Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Fête de la libération du 07 et 08 août

Le contexte de crise sanitaire nous a conduit ces derniers mois à annuler ou reporter toutes les manifestations et animations, en empêchant ces temps de rencontre, d'échanges et de partage indispensable au lien social de notre commune (fête de la musique, soirée entrecôte, fête du 14 juillet....)

La situation évoluant positivement l'équipe municipale a souhaité renouer avec un moment festif et de partage en vous invitant à célébrer la fête de la libération de Sainte Suzanne dont ce sera le 76ème anniversaire par deux journées mémorielles et festives avec au programme :

Le vendredi 07 août à 18h30 un dépôt de gerbe au monument aux morts avec les "officiels" et des bénévoles de l'association WW2 en uniformes américains, sera suivi d'un vin d'honneur

Le samedi 08 août, les festivités débiteront à 10h00, un groupe de 4 musiciens jouera du jazz dans différents endroits de la cité.

Des visites de la cité sur le thème de la 2ème guerre vous seront proposées par le musée.

Vers 15h00 de nouveau les bénévoles de l'association WW2 accompagnés d'autres bénévoles hommes et femmes d'une autre association seront costumés en vêtement d'après guerre.

Nous demanderons aux commerçants de servir ce jour là, uniquement des plats américains, hamburgers, hot dog, etc..

Vers 20h45 rassemblement de la Banda devant le restaurant Beauséjour, puis la Cabane. La Banda jouera dans différents endroits.

Vers 22h30, on distribuera les flambeaux aux enfants, suivra la retraite aux flambeaux dans la cité pour conduire tout le monde sur la place Ambroise de Loré où sera tiré comme d'habitude le feu d'artifice vers 23h15.

Les accès à la cité seront bloqués pour plus de sécurité.

Le Sainte Suzanne liberty auquel tous les suzannais et camélésiens sont invités à venir habillés en costume d'époque.

SAINTE-SUZANNE LIBERTY

7 ET 8 AOÛT 2020

76ème anniversaire de la libération de Saine Suzanne

Vendredi 7 Août à 18h30 : Cérémonie officielle au monument aux morts

Samedi 8 Août : Animations musicales, déambulation du groupe de Jazz, repas Américain, visite guidée des lieux historiques, exposition de matériels et véhicules, Tir du feu d'artifice vers 23h15

Avec la participation des associations "Mayenne WW2", "Carand de la mémoire" et "l'orchestre Banda"

Organisée par la commune de Sainte-Suzanne et Médiéville

Reprise des cours de Yoga

À Sainte-Suzanne, salle Maxime Létard, Luc vous invite à vous initier au Body Zen, reproduire différents mouvements inspirés de 6 méthodes : Qi gong, gym dansée, Yoga, pilates, Feldenkrais et relaxation profonde. Diplômé des métiers de la forme, Luc enseigne et pratique le yoga et disciplines associées depuis de nombreuses années.

Le doux alliage de ces techniques par la pratique de mouvements actifs/passifs, de postures toniques et lourdes vous amène au respect du corps sans contrainte et ce dans le confort faisant saisir que votre corps est un amplificateur comme une antenne de votre inconscient.

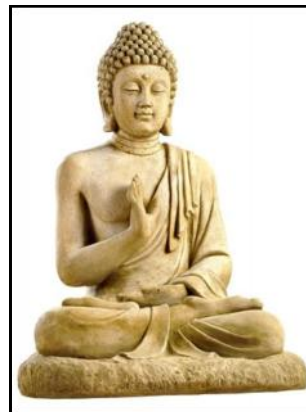
Véritable jeu de construction, le corps vit dans sa totalité, libérant les tensions et gestes parasites pour laisser place à des mouvements naturels régénérateurs et énergisants.

La méthode vous aide à faire de votre inconscient un allié pour bénéficier de vos ressources cachées.

Je vous invite tous les lundis à partir du 07 septembre 2020 de 18h30 jusqu'à 20h00.

Pour tous renseignements et inscription prendre contact :

Luc Mortier – tel- 06 11 96 67 04 mail : lucmortier29@gmail.com



Nuit romantique

À l'initiative du Label Des Plus Beaux Villages de France, comme chaque année la Nuit Romantiques n'a pas pu prendre sa forme habituelle avec les illuminations et les ballades chantées, comptées et musicales, organisées par Les Amis de Sainte Suzanne et Médiéville 53.



Néanmoins, sous l'impulsion des Plus Beaux Villages de France les commerçants de Sainte Suzanne, sous la direction d'Eric Parizeau, se sont costumés pour réaliser une série de photos nocturnes dans les rues illuminées par des centaines de photophores.

Les Amis de Sainte -Suzanne ont prêté gracieusement les costumes pour cette belle initiative !!!



Fermeture piscine Jean Taris cet été



Cet été la piscine de Sainte-Suzanne sera fermée en raison des travaux de rénovation complète de la piscine (bassins, plages, chauffage, bâtiments), celle de Bais également en raison du CORONAVIRUS.

Le jardin aquatique d'Évron sera lui ouvert en voici les horaires :

-du mardi au vendredi de : 10h à 12h, puis de 14h à 16h30 et de 17h30 à 19h45

-le samedi : de 10h à 12h et de 15h à 18h

-le dimanche : de 9 h à 12 h et de 15h à 18h

En juillet et août il sera ouvert le lundi après midi de 14h à 16h30 et de 17h30 à 19h45

Tel : 02-43-01-91-23

La guinguette du Gué de selle sera ouverte :

- le lundi et jeudi de 14h à 19h

-le vendredi de 14h à 20h30

- le dimanche de 14h à 20h.

Décoration des tables pour le repas des aînés

Depuis plusieurs années, Josette et Jean-Claude Bouteloup réalisent la décoration des tables à l'occasion du repas des aînés: pliage de serviettes, fabrication d'objets décoratifs, etc.

Pour le repas des aînés du 28 novembre prochain, ils ont accepté de poursuivre cette activité. Pour cela, ils auraient besoin d'un grand nombre de livres, type livres de poche (une centaine de livres environ).

Si vous avez dans vos greniers, dans vos caves, ce type de livres devenus inutilisés, ils vous proposent de les apporter à la mairie de Sainte-Suzanne.

(Aux jours et heures d'ouverture de celle-ci).

Ils pourront leur donner une nouvelle vie.

À l'avance, merci de répondre favorablement à cette requête.



À compter du 29 juin le secrétariat de mairie de Chammes est fermé le lundi matin. Ouverture les mercredis et vendredis de 08h30 à 12h30

Répartition des commissions.

Commission : **Urbanisme, environnement, aménagement du territoire** :

Responsable : **Galvane Michel**



Membres : Vannier Daniel, Échivard Didier, Houllière Vincent, Renard Marc, Bariller Alain, Mézière Thérèse, Échivard Laëtitia

Commission : **Finances, commerces et artisanats** :

Responsable : **Vannier Daniel**



Membres : tous les conseillers municipaux.

Commission : **Affaires sociales, jeunesse et sports, écoles, aînés-santé** :

Responsable : **Davoust Aline**



Membres : Vannier Daniel, Joyeau Isabelle, Mézière Thérèse, Le Roy Gérard, Mésange Claudine, Rouberol Anne.

Commission : **Bâtiment, voirie, sécurité, espaces verts** :

Responsable : **Échivard Didier.**



Membres : Davoust Aline, Guerveno Pascal, Renard Marc, Lefevre Philippe, Bariller Alain.

Commission : **Tourisme, culture, patrimoine** :

Responsable : **Houllière Vincent.**



Membres : Galvane Michel, Boucly Laurette, Le Roy Gérard, Guerot Catherine, Breux Martine, Mésange Claudine, Lefevre Philippe, Parizeau Éric, Barrier Julien.

Commission : **Communication, festivités, cérémonie, journal municipal** :

Responsable : **Lefevre Philippe.**



Membres : Galvane Michel, Vannier Daniel, Houllière Vincent, Boucly Laurette, Le Roy Gérard, Bariller Alain, Échivard Laëtitia.

Élection du bureau

Le 15 mars 2020, une nouvelle équipe était élue lors du premier tour des élections municipales. Les conditions sanitaires exceptionnelles que nous connaissons, l'ont contrainte à retarder sa prise de fonction. C'est donc l'ancienne municipalité qui avait continué de gérer les affaires courantes jusqu'à ce que le décret du 15 mai 2020 fixe au 18 mai la date de prise de fonction effective de la nouvelle équipe. C'est dans ce cadre que s'est tenue ce samedi 23 mai à 11h dans la salle Fernand Bourdin la première réunion dite d'installation, avec comme objectifs principaux les élections par le nouveau conseil municipal du maire de la commune Sainte-Suzanne-et-Chammes, des adjoints, des maires des communes déléguées de Chammes et de Sainte-Suzanne.

Pour respecter les consignes sanitaires d'usage, cette réunion s'est déroulée avec un accueil limité du public, en présence du Maire sortant, de la Directrice générale des services, du nouveau conseil municipal et deux représentants de la presse locale.

C'est bien sûr **Jean-Pierre MORTEVEILLE** (ancien maire de Sainte-Suzanne puis maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes) qui a, comme le prévoient les réglementations, commencé à présider cette réunion, suivi par **Daniel VANNIER** doyen de la nouvelle équipe municipale, qui a fait procéder à l'élection du Maire. Élu, celui-ci a pris automatiquement la présidence de la réunion, pour conduire l'élection des Maires délégués et des adjoints. S'en sont suivies les élections proprement dites, avec les résultats résumés ci-dessous :

Élu maire de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes : **Michel GALVANE** qui a alors pris la suite de Daniel Vannier pour présider la séance et fait procéder à l'élection des adjoints et Maires délégués.

Élus adjoints : **Daniel VANNIER, Aline DAVOUST, Philippe LEFEUVRE**

Élu maire délégué de Chammes : **Didier ÉCHIVARD**

Élu maire délégué de Sainte-Suzanne : **Vincent HOULLIÈRE**

La nouvelle équipe municipale adresse tous ses remerciements à l'équipe sortante qui a œuvré pour l'avenir de notre commune ces dernières années et tout particulièrement à notre ancien Maire **Jean-Pierre Morteveille** qui par son action a contribué à la création de la Communauté de Communes des Coëvrons, a fait aboutir la création de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes, a permis de faire aboutir le développement patrimonial, économique et touristique en obtenant pour notre village le classement parmi *Les Plus beaux Villages de France etc...*

Un cap que la nouvelle équipe, composée pour moitié d'élus sortants, va poursuivre et développer dans les prochaines années .



Chapelle de la Croix couverte : et la lumière fut !

Inaugurés le 15 septembre 2017, la chapelle Saint-Eutrope et son retable de 1706 inscrit aux Monuments Historiques sont restés dans la pénombre. Plusieurs projets d'électrification (raccordement à l'éclairage public, compteur EDF dédié) n'avaient pas abouti par complexité ou à cause du coût. La ténacité des Amis de Sainte-Suzanne a permis de trouver une solution « légère » : un spot LED sur batteries 12V et un bouton poussoir. Il y a un jeu de 2 batteries qui se rechargent sur le secteur et le bouton poussoir (sur la droite de l'embrasure) assure que la lumière ne peut rester allumée. Il faut maintenant observer la durée de décharge des batteries pour savoir tous les combien les alterner. Les travaux ont été réalisés par Serge UZU de l'entreprise HIVELEC à Montsûrs et l'intégralité de la facture est à la charge des Amis de Sainte-Suzanne grâce aux visites qu'ils animent.



Hôtel restaurant Beauséjour



Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant cette période d'incertitude en venant nous faire un petit coucou, en envoyant un petit mail d'encouragement, un petit SMS de solidarité, un petit coup de téléphone pour nous remonter le moral, nous voulons également remercier les personnes qui nous ont fait travailler !!!
Un grand MERCI car sans vous on ne sait pas ce qu'on aurait



fait MERCI, MERCI.

Nous continuerons aussi les plats à emporter, service que nous avons mis en place, il y a déjà 22 ans !

Ce confinement a permis à tous de découvrir ce service.

Nous avons profité de cette période de fermeture pour rénover une salle et modifier l'emplacement des tables pour mieux vous accueillir dans de bonnes conditions.



Horaire d'ouverture mairie de Chammes

À compter du 29 juin le secrétariat de mairie de Chammes est fermé le lundi matin.

Ouverture les mercredis et vendredis de 08h30 à 12h30.

Didier Échivard, maire délégué de Chammes, pourra vous recevoir les lundis après midi les semaines impaires et le mardi après midi les semaine paires uniquement sur rendez-vous.

Réouverture du musée de l'Auditoire



Samedi, le musée de l'Auditoire, situé 7 Grande-Rue, rouvre ses portes jusqu'à la fin septembre. Ouvert du mercredi au dimanche, le musée accueillera des visites guidées les vendredis, samedis et dimanches de juillet et d'août à 15 h, plusieurs thèmes sont proposés le camp de Beugi, le Tertre Ganne.

Tiphaine Berger, 24 ans, animera le musée. « J'ai suivi à Rennes 2 une formation en histoire de l'art spécialisée en restauration et réhabilitation du patrimoine bâti.

Cette spécificité lui a permis d'obtenir le poste d'adjoint du patrimoine, poste nouvellement créé par la commune. Outre l'animation du musée, elle effectuera des missions liées au patrimoine suzannais comme le renouvellement des labels, les conseils aux particuliers désireux de restaurer leur bâti ancien, etc.

L'ouverture du musée se fera dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Pour cette raison, deux salles ont été fermées en raison de l'impossibilité de garantir la sécurité des visiteurs.

Samedi 13 juin, réouverture. Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

Contact : museeauditoire@gmail.com. Tél. mairie, 02 43 01 40 10.

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS



DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

 **AIR NATURE**
MOTOCULTURE
LM53

 **DISEKI**

VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS

Tél. 02 43 37 33 02

Carrefour Louvigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ

Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68
airnature@orange.fr
site internet : www.airnature.fr



Sainte-Suzanne

Les MERCREDIS

8, 15, 22 et 29 Juillet

5, 12, 19 et 26 Août

**Parc de la Butte Verte
14h30 à 16h et 16h30 à 18h**

Animations Médiévales

Sur le fil de l'épée

Solde et engagement

Bourreau, quel métier !

Les mensonges de l'histoire

Avec le soutien financier de Médiéville 53 Animé par animHisto

GRATUIT



Nouvelles espèces de tiques et d'agents pathogènes découverts en France

Envie de gambader dans les forêts, les jardins et les prairies... méfiez-vous des tiques ! Cet acarien hématophage, qui apprécie le printemps et que les scientifiques d'INRAE étudient, est le deuxième vecteur de maladies pour l'Homme, après le moustique, et le premier chez l'animal.

Ixodes ricinus est la tique la plus répandue en France mais de nouvelles espèces sont apparues. Apprenez à les reconnaître et participez à leur identification et leur surveillance. Elle cohabite avec d'autres espèces que l'on trouve aussi dans différentes régions du monde. Ces tiques sont aussi potentiellement porteuses d'agents pathogènes pour les animaux et les humains et il est important de les connaître et de les surveiller.

La tique infectée n'est pas toujours vectrice d'agents pathogènes

Connaître les espèces de tiques présentes en France est très important car ces tiques sont potentiellement porteuses de nouveaux agents pathogènes pour les animaux et les humains. Il n'est cependant pas aisé de prouver qu'une tique est vectrice d'un agent pathogène donné. En effet, il ne suffit pas de trouver un agent pathogène dans une tique pour en déduire que la tique est vectrice : il peut s'agir simplement d'une tique ayant réalisé son repas de sang sur un hôte infecté. Pour que la tique soit vectrice à son tour (transmission de la tique vers l'hôte), il faut encore qu'elle permette à l'agent pathogène de survivre et de traverser la paroi de son tube digestif, puis de migrer vers ses glandes salivaires pour être transmis lors de son repas de sang suivant. La mise en évidence des agents pathogènes dans les glandes salivaires d'une tique avant son repas de sang est donc un meilleur argument en faveur de sa compétence vectorielle. Établir cette preuve est un travail long et fastidieux, mais nécessaire pour évaluer les risques de transmission des maladies à tiques.



Visiteuse inattendue

Les visiteurs du jardin médiéval ont été surpris de rencontrer la "gardienne"

Une jolie couleuvre avait élu domicile et surveillait du coin de l'œil les promeneurs.

L'animation était des deux côtés promeneurs et couleuvre.

Ce n'est pas une fausse, cette couleuvre est bien vivante : elle a attiré beaucoup de curieux.



Retour au camping car-park



Avec le déconfinement et le retour du beau temps, notre camping car-park n'avait jamais vu autant de visiteurs, le nombre d'emplacements n'était d'ailleurs pas suffisant. Ils avaient investi également le parking de co-voiturage et même celui de la salle Maxime Létard. Ces voyageurs ont déferlé dans les commerces, ce qui fait du bien après cette longue période de confinement.

ADP Elec
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré
HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr
la cabane

ZABOU'NETTE Services
TOUS TRAVAUX D'AIDE À LA PERSONNE
MESSAGES MENAGERS REPAS COURSES ANIMATIONS N° 42000077
06 74 05 48 15
zabounette53270@gmail.com
SMAJ n° 420 000 077

Plan d'eau des Chauvinières

Le 2 juin dernier les bénévoles du Comité des fêtes de Chammes et de la société de pêche de Sainte-Suzanne se sont retrouvés au plan d'eau pour sa mise en vidange.

Le vendredi 5 juin les poissons arrivaient en pêcherie puis mis dans des cuves en attendant leur transfert.

Un inventaire des espèces de poissons et de leur nombre a été réalisé soit : 102 carpes d'environ 7kg, 280 kg de jolis gardons, 35 tanches, des perches, un sandre et quelques écrevisses etc...



Les poissons ont été transférés dans deux points d'eau de la commune et seront remis aux Chauvinières après les travaux et la remise en eau.

Ces travaux permettront de réhabiliter le plan en eau close et faire qu'il reste communal et ne soit pas transféré à la fédération.

Ces travaux débiteront fin août et seront dirigés par le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe.

La commune va profiter de cette vidange pour réaliser son curage estimé à 6000 M³ de vase.

Pour pouvoir réaliser ces travaux il sera nécessaire d'abattre les peupliers et acquérir du terrain pour la création du contournement du ruisseau de la Bonde.

La commune remercie vivement les bénévoles qui se sont impliqués dans ces travaux.



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Journal communal

Voilà maintenant 12 ans que notre journal communal baptisé « La Voix du Conseil » vous informe de ce qui va se passer et ce qui s'est passé dans notre commune. Au début on se demandait bien ce que nous allions mettre dans notre journal mensuel, d'ailleurs le premier numéro en juin 2008 était simplement un recto, mais très rapidement les idées sont venues et le journal n'a cessé de s'enrichir, soucieux que vous soyez au plus proche de la vie communale. Rapidement les partenaires, les associations, les commerçants, le château ont eu conscience de ce que pouvait apporter la LVC qui est distribuée chaque mois dans les foyers suzannais.

Au début c'est le regretté Roland Gaillard, (passionné de photographie, ce qui est un avantage quand on est "journaliste" même à échelle de notre commune), qui assurait le rôle de "rédacteur en chef" aidé par une équipe de conseillers. Puis Jean-Claude Bouteloup a relevé le flambeau et pris le rôle de "rédacteur en chef", toujours aidé par la même équipe de conseillers, afin de continuer à vous informer le plus possible des manifestations et autres cérémonies, expositions etc....

En janvier 2016, la numérotation a repris au numéro 1 après la création de la commune nouvelle et le mariage avec la commune voisine de Chammes, des conseillers de Chammes sont venus renforcer la rédaction.

La réalisation de ce journal donne beaucoup de travail et nécessite beaucoup d'énergie et de patience, on peut dire que faire et défaire fait partie intégrante de cette mission. La nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux conseillers poursuivra la réalisation de ce journal en en gardant l'esprit.

Elle remercie vivement l'équipe précédente et surtout Jean-Claude Bouteloup qui a su parfaitement maintenir l'âme du journal, vraiment un travail pas facile, les articles arrivant au compte-goutte et souvent tardivement dans des formats inappropriés ou tout ou presque est à reprendre, les changements de dernières minutes et toutes ces contraintes pour faire que chaque mois un grand nombre d'entre vous attende avec impatience la sortie du dernier numéro de la LVC.

On peut dire que la création de ce journal est une belle réussite quand on constate l'engouement que chacun d'entre vous a à chaque sortie d'un numéro.

Merci Jean-Claude.



Travaux gendarmerie



Le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe, SBEMS est chargé de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations, autrefois appelé le Syndicat de l'Erve il gère maintenant environ 1200 km² de bassin versant des rivières Vaiges, Treulon, Taude, Voutonne et l'Erve...

Actuellement le siège social est basé au Manoir de la Butte Verte, mais le SBEMS a fait l'acquisition l'année dernière de l'ancienne gendarmerie à la commune de Sainte-Suzanne, 13 rue de la Libération

Les travaux de démolition ont commencé il y a deux semaines, il est prévu une réhabilitation complète du bâtiment qui

accueillera les agents dès la fin de l'année.

Un open-space permettra aux 4 agents de travailler dans de bonnes conditions, les locaux seront constitués également d'une salle de réunion de 50 m², d'un local technique et de sanitaires. L'accès PMR est prévu à l'arrière du bâtiment pour recevoir le public.

Le premier étage est pour le moment laissé tel quel, mais il pourrait à l'avenir accueillir des bureaux ou un espace de co-working si des personnes sont intéressées.

Vous pouvez retrouver les actualités du Syndicat de Bassin sur le site internet :

www.portail-bassins-versants.fr



**AMBULANCES
V.S.L.
TAXIS
MINIBUS**
02 43 01 40 01
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

**AVIVA**
Carol-Marie GOUTELLE
Agent général, à votre service
Toutes assurances pour particuliers et professionnels
Gestion de patrimoine **afetail**
Spécialisé en assurances Mutuelle Senior
 goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com
Anita Rousseau 13 Rue du Coq Hardy 72140 Sillé le Guillaume ☎: 02.43.20.22.29
Laurence Daubigny 22 Rue de Ste Gemmes 53600 Evron ☎: 02.43.98.63.49
N° ORIAS: 07009383

Animation du CIAP en juillet (Exposition)

• « Eden rock », sculptures monumentales de Jérôme TOQ'R

Jérôme TOQ'R interroge notre qualité d'être, notre capacité à agir ensemble et notre relation aux environnements, qu'ils soient liés à la nature, à l'urbanisme ou au patrimoine historique. Avec Eden Rock, Jérôme joue avec la rupture des lignes, des formes, des proportions et des équilibres pour nous surprendre avec des sculptures monumentales colorées qui nous invitent à prendre notre temps et à regarder ! Entre ombre et lumière, chaque sculpture évolue avec les mouvements du soleil, avec les nuages et nous connecte au château de Sainte-Suzanne en proposant un trait d'union entre l'architecture médiévale et l'art contemporain.

Du 4 juillet au 20 septembre, Cour du château, accès libre

• « À visage masqué », œuvres de Robert LERIVRAIN

Toutes les sociétés, de tous temps, ont connu et connaissent les masques, de toutes dimensions, de toutes formes, de toutes matières. Le masque remplit trois fonctions principales, souvent superposées : cacher, transformer, épouvanter. La raison essentielle du masque moderne est de prendre un visage ou des fragments de visages, d'en épouser les formes et les couleurs, de l'adapter à son comportement ; on crée ainsi une illusion, on se veut être un autre, ou bien on veut faire connaître l'autre. Ainsi, le masque est un ensemble de vérité et de mensonge, de sincérité et d'illusion.

Du 10 juillet au 23 août, Bergerie du château, accès libre

• La Vit'visite du château

Cet été, le château vous propose de retrouver la visite-spectacle insolite, ludique et musicale créée l'an dernier par la Cie Alborada (37). Vous voulez découvrir l'histoire du château de Sainte-Suzanne tout en vous amusant ? Vous cherchez un spectacle insolite et musical à vivre en famille ? Nous avons la solution ! Laissez-vous entraîner par Wenceslas-Christian et Marie-Odile, les deux guides fantaisistes de la surprenante Vit'Visite®, qui ont pour mission de vous faire découvrir tous les secrets de ce lieu ! Que vous soyez Mayennais ou de passage, laissez-vous tenter par cette visite décalée et surprenante, où se mêlent théâtre, chansons et tableaux historiques délirants !

Lundi 13 juillet à 20h, cour de la forteresse, sur réservation, places limitées, tarifs : 6 €, 4,50 €, 2€

• Les épreuves du chevalier

Vous rêvez de devenir un chevalier du Moyen Âge en l'année 2020 ? Rien de simple ! C'est le défi que vous propose Sire Laurent et Dame Nika lors des animations du mardi. Établis à distance devant une lance plantée au sol, les enfants récupèrent leur matériel individualisé (épée, bouclier). Puis, sous les conseils de Sire Laurent, ils s'exercent progressivement aux gestes qui feront d'eux un véritable chevalier.

*Mardis les 7, 14, 21, 28, juillet à 15h et 16h, à partir de 6 ans, places limitées, durée : 40 minutes,, sur inscription au 02 43 58 13 00
Tarif : 5€*

• Visite commentée de la forteresse

Revivez en une heure 2000 ans d'histoire de la forteresse de Sainte-Suzanne... L'occupation gauloise de l'éperon rocheux, le siège de Guillaume le Conquérant face au donjon roman et la construction du logis par Guillaume Fouquet de la Varenne sont quelques-uns des événements marquants du site que le médiateur s'attachera à replacer dans son contexte historique et architectural.

Mardis les 7, 21, 28, juillet à 16h, cour de la forteresse, tarif : 2€

• Animation famille : « Le rallye-photo de la forteresse »

Découvrez le château de Sainte-Suzanne en s'amusant grâce à un plateau de jeu géant figurant de nombreux détails architecturaux, insolites ou inattendus. Lancez votre dé individualisé, déplacez votre pion puis trouvez le motif dans la cour de la forteresse grâce à des cartes de jeux attribués spécifiquement par famille. En souvenir, vous pourrez rapporter le plateau de jeu en miniature et poursuivre l'aventure à la maison.

Mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet à 15h et 16h30, durée : 1h15, sur réservation au 02 43 58 13 00, places limitées, tarifs : 6€, 4,5€, 2€

• « La facétieuse leçon de chevalerie »

Ce spectacle amusant et familial met en scène deux personnages, Hoël et sa dame Lutinannie. Tous deux tentent de démontrer que la chevalerie est à la portée de tous et se gaussent des chevaliers et de leurs dames. Ils les ridiculisent en caricaturant leurs manières. Mais au bout du compte, qui sont les plus ridicules ? Ce n'est pas aussi aisé qu'il n'y paraît d'avoir toutes les qualités qu'on exige des chevaliers : adresse, force et courtoisie.

Jeudis 9, 16, 23, 30 juillet à 15h et 17h, durée : 40 minutes environ, cour de la forteresse, entrée libre

• Visite commentée de la forteresse

Revivez en une heure 2000 ans d'histoire de la forteresse de Sainte-Suzanne... L'occupation gauloise de l'éperon rocheux, le siège de Guillaume le Conquérant face au donjon roman et la construction du logis par Guillaume Fouquet de la Varenne sont quelques-uns des événements marquants du site que le médiateur s'attachera à replacer dans son contexte historique et architectural.

Jeudis 9, 16, 23, 30 juillet à 16h, cour de la forteresse, sur réservation au 02 43 58 13 00, places limitée, tarif : 2€

VENDREDI

• Rallye-découverte de la cité médiévale

Munis d'un carnet de route individualisé, partez à la découverte de la petite et grande histoire de Sainte-Suzanne. Une dizaine d'énigmes variées attendent les participants sur le parcours pédestre entre la forteresse et à la cité médiévale. Le médiateur du château vous dévoile l'intrigue du jeu, reste en lien téléphonique sur le parcours et présente le bilan de votre belle découverte.

Mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet à 11h et 15h, durée : 1h30, sur réservation au 02 43 58 13 00, places limitées, tarif : 6€, 4,5€, 2€

Animation du CIAP en juillet (Exposition) suite

SAMEDI

• « **On vous explique** »

Régulièrement, un médiateur invite les visiteurs depuis la cour de la forteresse à découvrir un aspect de l'histoire du château ou d'un sujet abordé dans le centre d'interprétation. Ces séquences d'une vingtaine de minutes sont conduites sous un angle ludique ou pratique pour toute la famille : démonstrations techniques, jeux d'observation, quizz et autres surprises...

Les samedis 4, 11, 18 et 25 à 14h, 15h, 17h et 18h, durée : 20 minutes, cour de la forteresse, gratuit

DIMANCHE

• **Animation médiévale : « À la garde ! »**

Pour s'immerger au cœur du Moyen âge, la Compagnie de l'Ost du cheval noir installe son campement au centre de la forteresse. Elle propose au public plusieurs saynètes théâtralisées d'une trentaine de minutes pour restituer toute l'ambiance de la vie militaire au temps des chevaliers : tir d'une bricole (engin de tir), entraînement au combat, démonstrations de tir à l'arc et à l'arbalète...

Dimanche 12 juillet à 15h, 16h, 17h, durée : 40 minutes environ, cour de la forteresse, entrée libre

• **Performance artistique : « Création d'une fresque en bande dessinée »**

Le ministère de la Culture a dédié l'année 2020 à la bande dessinée. C'est dans ce cadre que Marc Pouteau est invité à s'installer dans la cour de la forteresse tout au long de l'après-midi. À cette occasion, il réinterprétera l'univers médiéval du château de Sainte-Suzanne en proposant au public son regard du site sous la forme d'une grande fresque dessinée.

Dimanche 19 juillet de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre

• **Démonstration « Calligraphe & enluminure »**

Calligraphe installée en Mayenne, Chantal Lemée maîtrise l'art et la manière de composer les lettres sous la forme d'enluminures inspirées de l'époque médiévale. Elle expliquera devant le public les différentes étapes de sa démarche et joindra le geste à la parole grâce à de nombreuses démonstrations programmées tout au long de ce rendez-vous.

Dimanche 26 juillet de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre

Animations

Mercredi 8 juillet

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Sur le fil de l'épée (Médiéville)

Mercredi 15 juillet

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Solde et engagement (Médiéville)

Mercredi 22 juillet

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Bourreau quel métier (Médiéville)

Dimanche 26 juillet (sous réserve)

14h/18h- parc de la butte verte : Les jeux d'antan (Médiéville).

Mercredi 29 juillet

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Les mensonges de l'histoire (Médiéville)

Dimanche 2 août

15 h promenade des moulins (Amis de Sainte-Suzanne)

Mercredi 5 août

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Sur le fil de l'épée (Médiéville)

Vendredi 7 août (sous réserve)

18h30 commémoration du 76ième anniversaire de la libération de Sainte-Suzanne.

Samedi 8 août (sous réserve)

Animation costumées, véhicules d'époque, restauration par les commerçants suzannais menu américain Hamburger et hot-dog.

Représentation itinérante de l'association musicale de Sainte-Suzanne, concert de jazz d'après guerre.

Retraite aux flambeaux vers 22h45 suivi du tir du feu d'artifice.

Dimanche 9 août

Déambulation de personnes en costume.

16 h Visite de la cité (Amis de Sainte-Suzanne)

Mercredi 12 août

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Solde et engagement (Médiéville)

Dimanche 16 août (sous réserve)

10h/18h: cité– Vide grenier organisé **Médiéville 53**

10h/18h : cité concours photo Roland Gaillard avec exposition des photos salles des mariages.

Mercredi 19 août

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Bourreau quel métier (Médiéville)

Mercredi 26 août

14h30/16h et 16h30/18h – Parc de la butte verte : animations médiévales par Anim'histo : Les mensonges de l'histoire (Médiéville)



Certaines animations pourront être annulées en fonction des restrictions gouvernementales.